

DÉMARCHE CONSTITUTIONNELLE DES PEKUAKAMIULNUATSH

MOT DES COMMISSAIRES

Kuei, chers membres de la Nation des Pekuakamiulnuatsh,

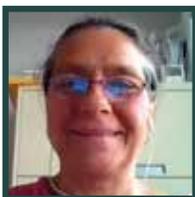
En avril 2019, notre Nation a entamé une importante démarche visant à se doter de sa propre Constitution. Depuis ce temps, même si la pandémie de la COVID-19 a affecté et bouleversé les échéanciers initialement prévus, cette démarche s'est poursuivie, avec la participation de centaines de membres de la Nation lors d'événements et de rencontres tenus autant à Mashteuiatsh, Alma, Saguenay, Québec, Montréal que par visioconférence.

Aujourd'hui, nous tenons à faire un état de situation et vous rappeler la poursuite de cette grande mobilisation, autour de ce dossier fondamental pour notre avenir. D'ailleurs, Katakuhimatsheta, le Conseil des élus, a clairement indiqué dans ses orientations et priorités politiques du mandat 2021-2025 sa volonté de conclure la démarche constitutionnelle au cours de l'actuel mandat politique.

Au cours des prochaines semaines, nous annoncerons la manière dont se tiendra la prochaine et dernière étape de consultation, axée sur la tenue d'audiences publiques, avant la tenue d'un référendum sur un projet de Constitution dont la date devra être déterminée conjointement avec Katakuhimatsheta suite à la consultation.

Merci de votre intérêt et de votre implication!

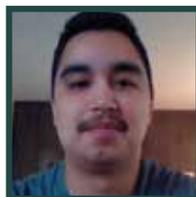
Les membres de la Commission Tipelimitishun



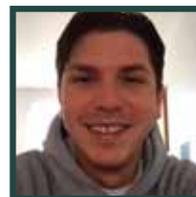
Hélène Boivin
(Présidente)



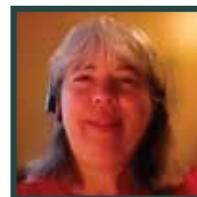
Patrick
Courtois



Daren
Germain



Jay
Launière-Mathias



Guylaine
Simard

RAPPEL DES GRANDES ETAPES

13 avril 2019 – Lancement de la démarche lors d'une rencontre publique à Mashteuiatsh

17 mai 2019 – Adoption de la Charte de la Commission Tipelimitishun et désignation de trois élus de Katakuhimatsheta pour y siéger. Le mandat de la Commission Tipelimitishun est de consulter les membres de la Nation des Pekuakamiulnuatsh, de rédiger un projet de Constitution et de tenir un référendum sur celui-ci.

25 mai 2019 – Élection par la population de quatre commissaires afin de compléter la formation de la Commission Tipelimitishun, en compagnie des trois élus désignés par Katakuhimatsheta.

Août 2019 – Dévoilement par la Commission Tipelimitishun d'une démarche de consultation comprenant quatre phases. Les phases 1, 2 et 3 ont servi à informer et consulter, de façon générale, sur l'ensemble des thèmes touchant une constitution alors que la phase 4, qui est toujours en cours, se concentre plus précisément sur les éléments, concepts et textes d'un projet de Constitution spécifique aux Pekuakamiulnuatsh.



PHASE 1

SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2019

Thèmes:

Préambule, principes, valeurs et droits fondamentaux

PHASE 2

JANVIER À AOÛT 2020

Thèmes:

Institutions et pouvoirs (appartenance et citoyenneté, répartition des pouvoirs, mode de scrutin, système politique)

PHASE 3

SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2020

Thèmes:

Organisation territoriale, participation citoyenne, partenariat et relations, procédure d'amendement, mesures transitoires

PREMIERE PARTIE

JANVIER À MARS 2021

Information et mobilisation

Une série de rencontres publiques pour rappeler l'importance et les fondements de notre démarche tout en répondant aux principales interrogations des membres par rapport à celle-ci. Mise en ligne d'une section de questions et de réponses sur le site Web de la Commission.

DEUXIEME PARTIE

AVRIL À JUILLET 2021

Scénarios et orientations

Rencontres de consultation et sondages permettant à la Commission Tipelimitishun de faire des choix concernant des éléments de notre gouvernance et de sélectionner des propositions et des scénarios précis en vue de la rédaction d'un projet de Constitution.

PHASE 4

TROISIEME PARTIE

À VENIR - AUTOMNE 2022

Audiences publiques

Publication d'un projet de texte d'une Constitution des Pekuakamiulnuatsh afin de recueillir, dans un cadre davantage formel, les derniers commentaires et suggestions des membres de la Nation, avant qu'un texte définitif soit soumis en référendum, possiblement d'ici 2023.

31 août 2021 – Modifications à la Charte de la Commission et à sa composition faisant passer le nombre de commissaires de sept à cinq, suite à l'élection générale du 2 août et à la démission du commissaire Gilbert Courtois en mai 2021.

Automne 2021 et hiver 2022 – Travaux de rédaction du projet de Constitution et identification des termes appropriés pour son adoption en nehlueun.

LA FUTURE CONSTITUTION DES PEKUAKAMIULNUATSH

Avec tous les éléments et commentaires que la Commission Tipelimitishun a pu recueillir depuis le début de ses consultations en septembre 2019, elle poursuit inlassablement son travail de rédaction d'un projet de Constitution qui sera constitué d'éléments de contenu potentiel comme ceux-ci :

PRÉAMBULE

- Les particularités de notre Nation que nous souhaitons affirmer dans notre Constitution.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- L'expression de la souveraineté de la Nation et de son existence;
- La primauté et le champ d'application de la Constitution et des lois qui en découlent.

PRINCIPES ET VALEURS

- En tant que Pekuakamiulnuatsh, les principes et les valeurs que nous voulons inclure dans notre Constitution.

TERRITOIRE ET LANGUE

- La place de Tshitassinu (notre territoire) et du lien profond qui unit les Pekuakamiulnuatsh au territoire;
- La place du nehluéun (notre langue) ainsi que celle du français.

DEVOIRS ET RESPONSABILITÉS

- Au-delà des droits et libertés, les individus et les institutions ont des responsabilités à assumer et à remplir.

DROITS ET LIBERTÉS

- Les droits individuels, collectifs et autres que nous voulons mettre en valeur et protéger dans notre Constitution.

GOVERNANCE

- Une citoyenneté fondée sur l'engagement identitaire et la pérennité de la Nation;
- Les institutions législatives et exécutives que nous allons mettre en place et la manière dont elles seront formées;
- L'adoption par le gouvernement ilnu d'une loi électorale permettant l'inclusion et la participation la plus large possible des Pekuakamiulnuatsh;
- La représentativité du chef;
- Les rôles des jeunes, des aînés et des Katapelitak (gardiens de territoire) et la participation des membres dans nos institutions;
- Les mécanismes de surveillance, d'éthique et de reddition de compte de nos institutions;
- La destitution d'un ou de tous les membres de nos institutions;
- La mise en place d'un système judiciaire, notamment axé sur les principes de justice réparatrice et participative;
- Les relations avec les autres nations et gouvernements.

PATRIMOINE CULTUREL DE LA NATION

- La protection du patrimoine culturel, des savoirs traditionnels et des différentes formes d'expression culturelles traditionnelles de la Nation.

AUTRES DISPOSITIONS

- L'adoption de la Constitution par un référendum prévoyant un taux minimal de participation des membres;
- L'obligation pour le futur gouvernement ilnu d'adopter un plan de mise en œuvre de la Constitution;
- Les règles applicables aux structures, lois et règlements actuels pendant la période de mise en œuvre;
- Le mécanisme et les périodes de révision de la Constitution.

Depuis 2019, divers moyens ont été mis en place pour assurer l'information et la participation des membres lors de chaque phase :

- Événements de lancement et de clôture
- Brochures d'information
- Rencontres de discussion et d'échange en groupes
- Vidéos explicatives animées
- Sondages Web
- Infolettres
- Publicités radio et journal
- Publipostages et affichages publics à Mashteuiatsh

Les rencontres de consultation de la Commission se sont tenues sous diverses formes. En tout, la Commission a enregistré 1 158 actes de participation depuis le début de la phase de consultation.

Tipelimitishun, se gouverner soi-même, est un objectif noble et inspirant que nous pouvons atteindre, ensemble.

Afin de réaliser notre autodétermination comme Nation, nous souhaitons la plus grande implication et mobilisation possible des membres de la Nation des Pekuakamiulnuatsh.

Surveillez le dévoilement des activités de consultation de la partie « Audiences publiques » au cours des prochaines semaines.

***Suivez-nous sur nos diverses plateformes!
Contactez-nous pour toute question ou commentaire!
Abonnez-vous à notre infolettre pour recevoir toute nos informations!***

Commission Tipelimitishun

1514, rue Ouiatchouan, Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0

418.275.0905 • Numéro sans frais: 844.904-0905

constitution@tipelimitishun.com

 Commission Tipelimitishun

 www.tipelimitishun.com

